

Réunion ONF / FRC Occitanie

22/12/2022

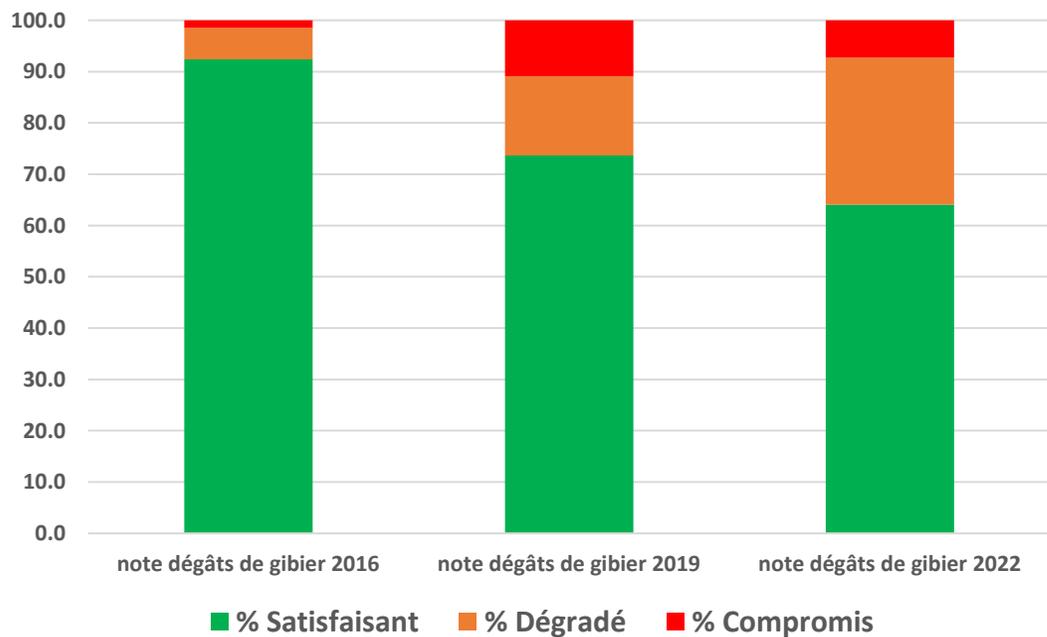
Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer l'équilibre ou le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Contexte : évaluation triennale de l'EFG à l'échelle de chacun des lots de chasse en FD

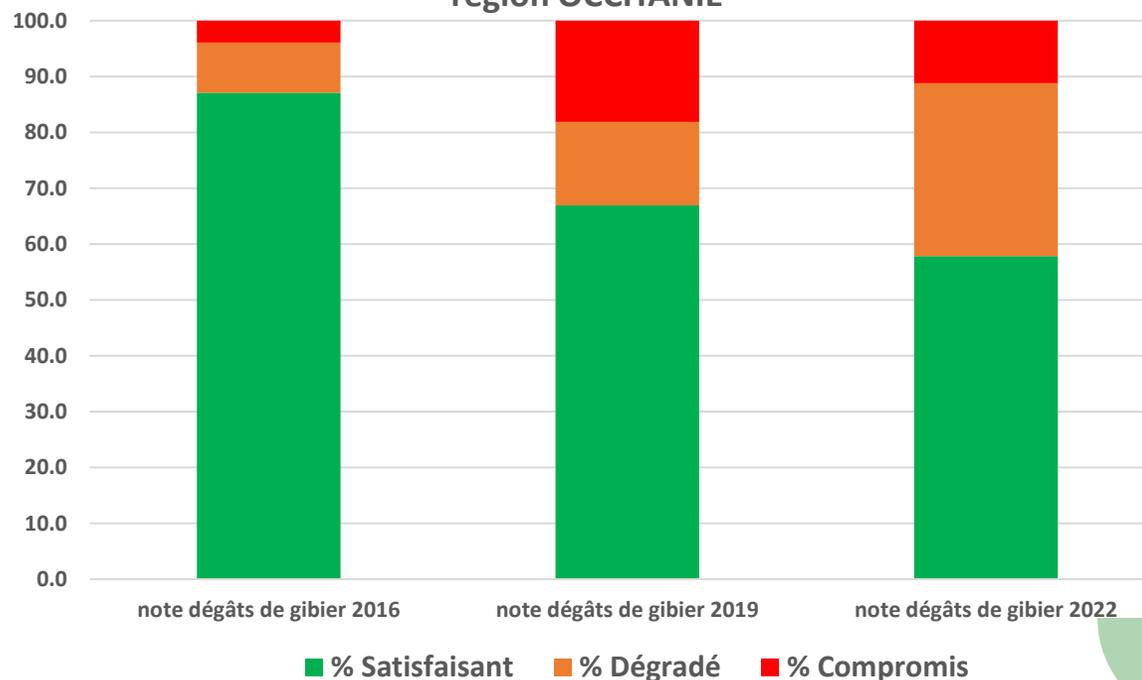
La situation est caractérisée en 3 classes : satisfaisante, dégradée ou compromis :

- Situation satisfaisante si les parcelles en régénération naturelle ou de plantation du lot considéré n'ont pas besoin de protection contre le gibier (on accepte jusqu'à 15 % de taux de dégâts de gibier)
- Situation dégradée si les parcelles en plantation du lot considéré nécessitent d'être protégées
- Situation compromise si les parcelles de plantation et de régénération naturelle du lot considéré nécessitent d'être protégées (taux de dégâts de gibier > 25 %)

Evolution de la note EFG en % de lot en FD de la région OCCITANIE



Evolution de la note EFG en % de surface de lot en FD de la région OCCITANIE





Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer l'équilibre ou le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Contexte : surfaces en régénération artificielle qui augmentent (changement climatique, plan de relance)

Surfaces reboisées (et boisées) et régénération naturelle

Structure ou nom	Année	Reboisement	Boisements hors forêt	Régénération naturelle	Sylviculture à couvert continu
ONF/Occitanie	2020	198	0	425	71 511
ONF/Occitanie	2021	244	6	455	74 902
ONF/Occitanie	2022	350	0	450	75 000



Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

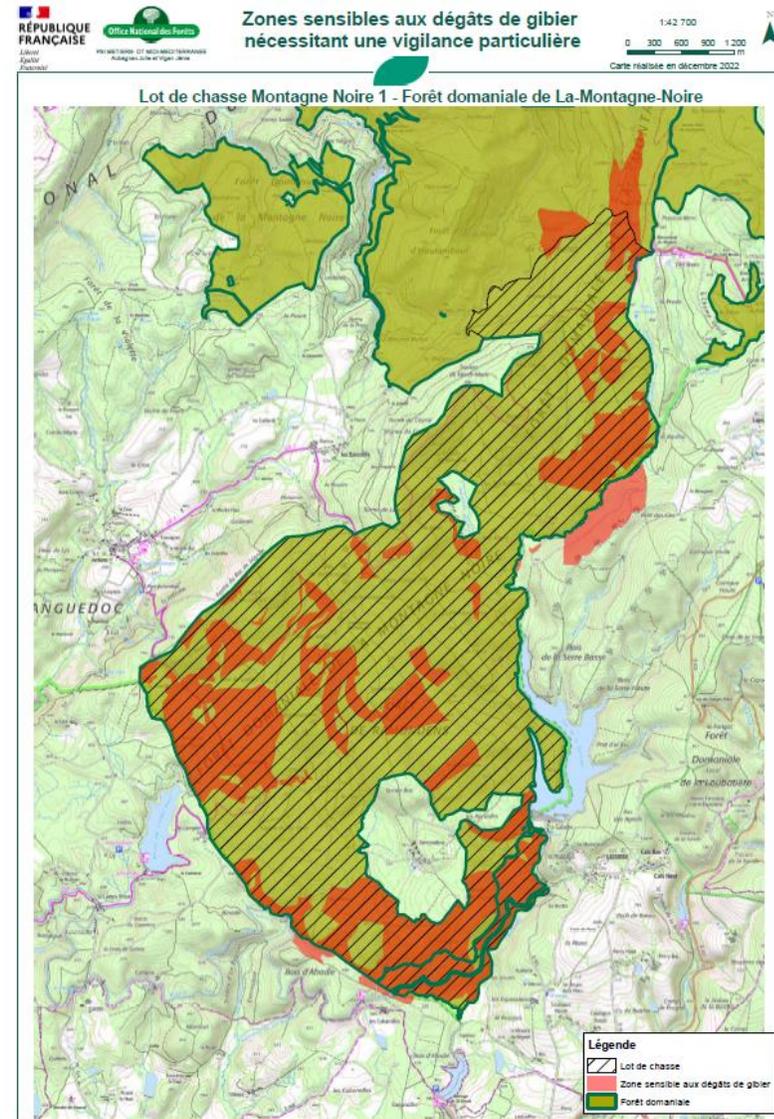
Fourniture pour chaque lot de chasse d'une carte des zones sensibles

Sont considérées comme zones sensibles toutes les unités de gestion classées en régénération et celles traitées en futaie irrégulière ou par parquet dans l'aménagement forestier en cours de validité

Exemple de carte produite

Les techniciens ONF responsables de lot de chasse sont invités à transmettre cette carte à leur locataire par exemple à l'occasion de la rencontre de bilan de saison de chasse.

Le principe est de communiquer à nos locataires en FD les secteurs où il nous semble important d'intensifier la pression cynégétique



Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Installer des enclos exclos

➤ **Objectifs : avoir une image de ce que serait la végétation de tout le sous bois forestier en l'absence de grands ongulés, faciliter le dialogue**

- Installer exclusivement ces dispositifs dans des situations de régénération engagée (après plantation ou maximum 2 ans après la coupe d'ensemencement, trouées d'irrégularisation pour les futaies régulières en cours de conversion),
- Installer ces dispositifs dans des situations où un problème de déséquilibre forêt/gibier est pressenti,
- Choisir le site d'implantation en impliquant les locataires de chasse et en informant la fédération départementale des chasseurs.



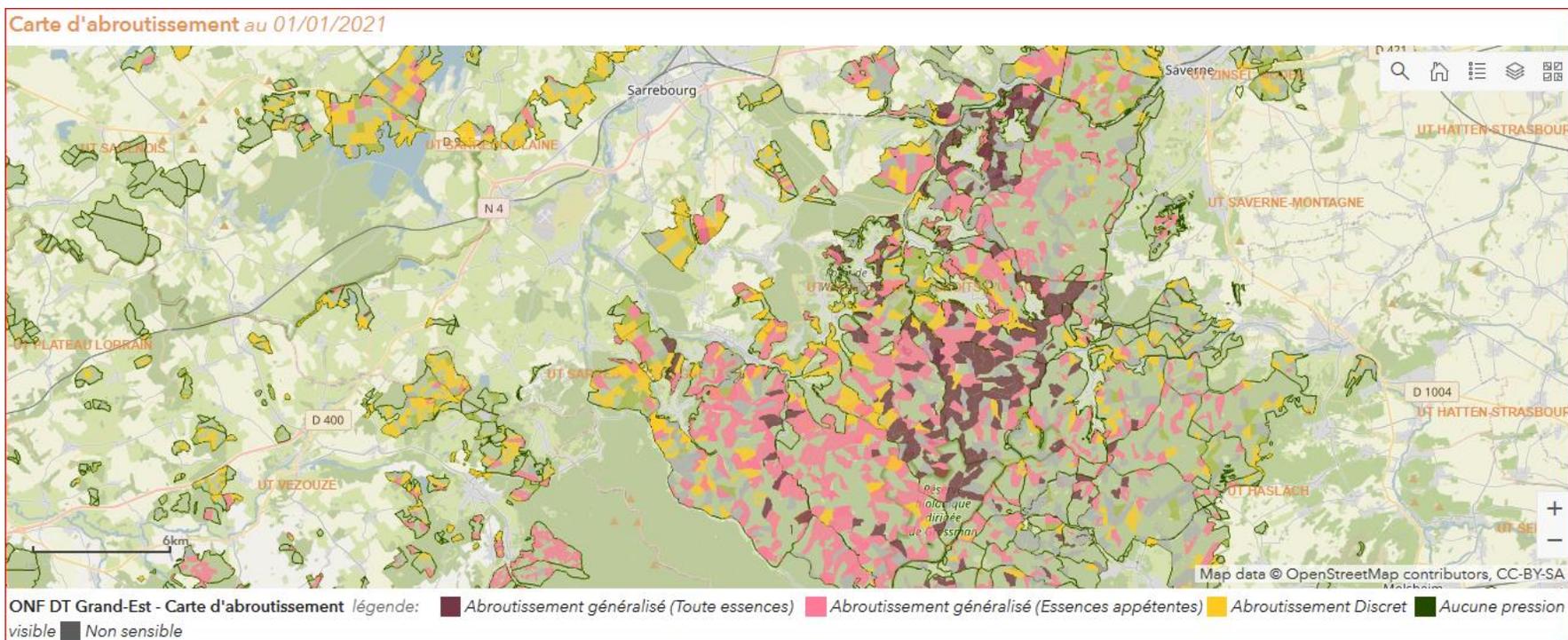
Généraliser la notation de l'équilibre forêt/gibier post martelage en forêts publiques

- dans chaque parcelle après passage en désignation
- une note dégâts de gibier est affectée
- évaluation collégiale obligatoire

0	non sensible	Peuplement non dégradé sans semis accessible ni végétation de la strate basse (<u>ligneux ou semi-ligneux</u>)
1	aucune pression visible	Sur les 2 dernières saisons de végétation, aucun abrouissement sur les semis ni sur la végétation de la strate basse existante (ligneux et semi-ligneux)
2	abrouissements discrets	Sur les 2 dernières saisons de végétation, abrouissements des <u>essences appétentes</u> uniquement (sapins, fruitiers, érables, chênes, ...) avec moins de 1 semis sur 4 abroui sur la pousse terminale. En l'absence de semis, consommation discrète mais visible de la végétation de la strate basse (ligneux et semi-ligneux).
3	abrouissements généralisés essences appétentes	Sur les 2 dernières saisons de végétation, abrouissements des essences appétentes (sapin, fruitiers, érables, chênes, ...) avec <u>plus de 1 semis sur 4 abrouis sur la pousse terminale</u> . Les essences peu appétentes (hêtre, épicéa, pins noir et sylvestre, ...) ne sont pas ou peu consommées (moins de 1 semis sur 4 abroui sur la pousse terminale). En l'absence de semis, consommation forte de la végétation de la strate basse (ligneux et semi-ligneux).
4	abrouissements généralisés toutes essences	Sur les 2 dernières saisons de végétation, abrouissements de toutes les essences quelle que soit leur appétence avec plus de 1 semis sur 4 abrouis sur la pousse terminale. En l'absence de semis, consommation totale de la végétation de la strate basse (ligneux et semi-ligneux)

Notation de l'équilibre forêt/gibier post martelage en forêts publiques

- Objectif : produire une carte des notations pour inciter les chasseurs à fréquenter les secteurs les plus touchés et pour sensibiliser les propriétaires forestiers sur cette thématique



Souhait de communiquer ces cartes auprès chasseurs locataires en FD, des FDC, des DDT(M) ainsi que des cofor
Récupération des couches SIG des UG cynégétiques pour pouvoir fournir ces infos à cette échelle

Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Renseigner la plateforme nationale de dégâts de gibier du GIP ATGeRI

Objectifs :

- **Alerter** face à une situation ponctuelle
- **Localiser les secteurs** en déséquilibre
- **Quantifier** le niveau de dégâts/pression, estimer la gravité
- Suivre **l'évolution**

Saisies :

- **Au niveau de la parcelle forestière en FD comme en FC**
- Description des dégâts de gibier (contexte, qualification, quantification)
- **Qualification de la situation** de la régénération grâce au résultat du diagnostic parcelle par parcelle ce qui nous permet de qualifier son avenir

Guide Équilibre-forêt-gibier	Alerte
Dégâts < 15 % sur la parcelle	Situation supportable
Dégâts entre 15 % et 25% sur la parcelle	Dégâts importants ; Agir vite pour éviter de tomber dans le déséquilibre
Dégâts > 25% sur la parcelle	Déséquilibre avéré, peuplement en péril, effort important de réduction des populations à maintenir sur plusieurs années

Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Renseigner la plateforme nationale de dégâts de gibier du GIP ATGeRI

- Si la situation du déséquilibre est flagrante : le simple dire d'expert suffit pour la déclaration
- Si l'impact du gibier est diffus, peu visible mais qu'un blocage de régénération est constaté ou pressenti : application de la méthode Brossier Pallu pour clarifier la situation

Principes :

Une parcelle en régénération fait l'objet d'un échantillonnage

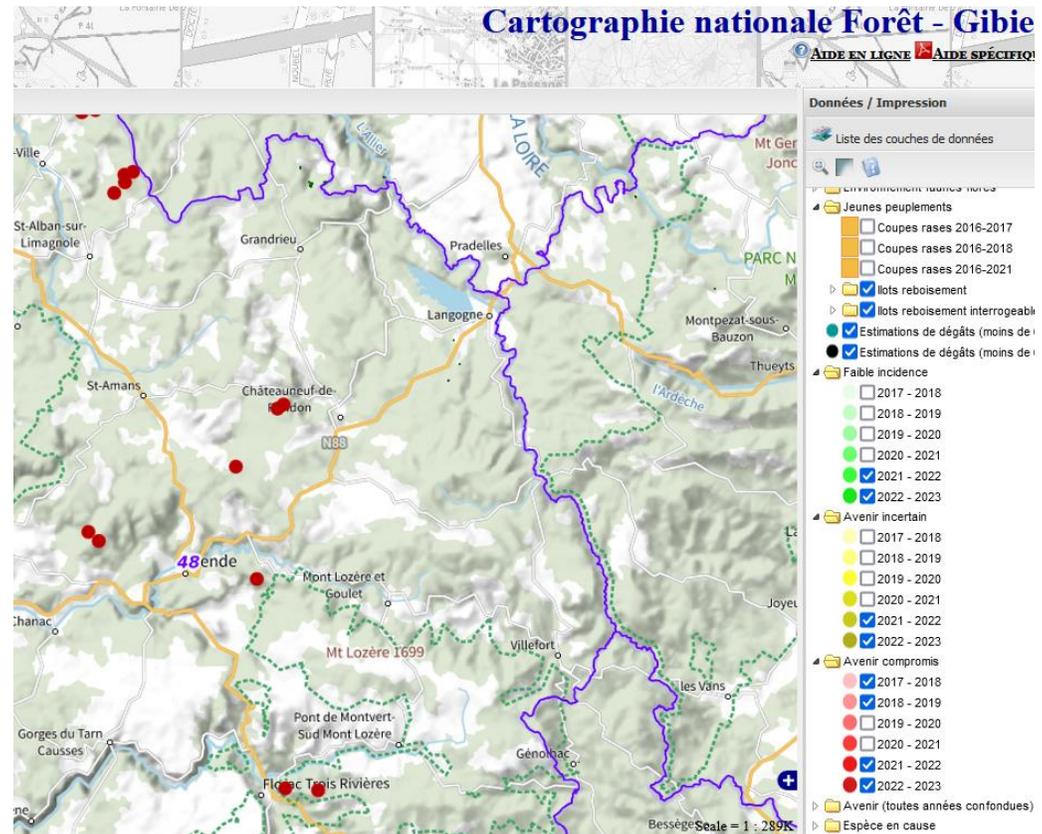
Les plants/semis échantillon sont observés

Un taux de dégât de gibier est calculé

A partir de ce taux de dégâts, qualification de la situation vis-à-vis de l'équilibre forêt/gibier

L'interprétation des résultats est facilité puisque cadrée par le protocole

Les saisies ont débuté : cf extrait cartogip / Lozère





Directives données aux agences territoriale ONF pour évaluer le déséquilibre forêt/gibier et communiquer sur nos constats

Formations internes

- **Organisation d'une session de formation des référents EFG des agences territoriales ONF sur 2 jours avec phases terrain**
- **Point législatif sur ce qu'est l'équilibre forêt/gibier**
 - **Situation des demandes attributions et réalisations des plans de chasse**
 - **Reconnaissance des indices de présence**
 - **Présentation des méthodes de suivi historiques**
 - **Présentation des orientations stratégiques de l'ONF en matière de suivi**
 - **Présentation des éléments clés à inscrire dans les contrats cynégétiques et sylvicoles**
- 



Office National des Forêts

Merci pour votre attention.